



COMMUNE DE PLOUNEOUR-MENEZ

6, place de la Mairie
29410 Plouneour-Menez

Marché de prestations de service

**ETUDE OPERATIONNELLE
REVITALISATION DU CENTRE-BOURG**

Règlement de la consultation

Marché à procédure adaptée
Article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016

**Date limite de remise des offres :
Le mercredi 14 mars 2018 à 12 h 00**

SOMMAIRE

1. Objet et étendue de la consultation	3
2. Conditions de la consultation	3
2.1. Durée du marché – Délai d'exécution	3
2.2. Variantes	3
2.3. Délai de validité des offres	3
2.4. Mode de dévolution	3
3. Contenu du dossier de consultation	3
4. Mise à disposition du dossier de consultation	4
5. Modification du dossier de consultation	4
6. Pièces constitutives du marché	4
7. Sélection des candidatures et jugement des offres	4
8. Présentation des candidatures et des offres	5
8.1. Composition de l'équipe.....	5
8.2. Pièces de la candidature.....	5
8.3. Pièces de l'offre.....	6
9. Négociation.....	7
10. Condition d'envoi ou de remise des plis.....	7
11. Renseignements complémentaires	7

1. Objet et étendue de la consultation

1.1. Objet de la consultation

Etude opérationnelle des opérations d'aménagement spatialement identifiées et mentionnées à l'article 6 du cahier des clauses techniques particulières.

1.2. Etendue de la consultation

La consultation est passée en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

1.3. Décomposition de la consultation

Le marché ne fait pas l'objet d'allotissement.

2. Conditions de la consultation

2.1. Durée du marché – Délai d'exécution

Le délai d'exécution de la prestation forfaitaire est fixé à 4 mois maximum, hors délai d'approbation de chacune des phases par le maître d'ouvrage, à compter de la 1ère réunion de lancement qui devra se tenir à l'initiative du maître d'ouvrage.

2.2. Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

2.3. Délai de validité des offres

Le délai de validité des propositions est de 120 jours à compter de la date limite pour la réception des offres. Pour les marchés en procédure adaptée, ce délai court à partir de la remise de la dernière offre en cas de négociation.

2.4. Mode de dévolution

Il n'est pas possible de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou de plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

3. Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- Le présent règlement de la consultation
- Le contrat valant acte d'engagement et cahier des clauses administratives particulières et ses annexes
- Le cahier des clauses techniques particulières et ses annexes

4. Mise à disposition du dossier de consultation

Le dossier de consultation est mis à disposition par voie électronique sur le site <http://amf29.asso.fr/> et <https://www.megalisbretagne.org/> .

Il peut être retiré gratuitement auprès de la mairie de Plounéour-Ménez aux heures habituelles d'ouverture au public.

Lundi : 8h30-12h00

Mardi : 8h30-12h00 / 13h30-16h30

Mercredi : 8h30-12h00

Jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-16h30

Vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-16h30

Samedi : 9h00-12h00

5. Modification du dossier de consultation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Ces modifications devront être reçues par les candidats au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

6. Pièces constitutives du marché

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes :

- L'acte d'engagement valant cahier des clauses administratives particulières et ses annexes
- Le cahier des clauses techniques particulières et ses annexes
- Le cahier des charges administratives générales applicables aux marchés de prestations intellectuelles (CCAG-PI)
- L'offre du candidat

7. Sélection des candidatures et jugement des offres

La procédure de sélection s'effectuera en deux phases distinctes.

7.1. Etape 1 : sélection des candidatures

Un premier choix restreint sera réalisé dans le cadre d'une analyse de toutes les candidatures, sur la base du dossier contenant l'ensemble des pièces demandées à l'article 8.2. du présent règlement de la consultation.

A maxima, trois candidats seront retenus après notation selon les critères suivants :

- | | |
|------------------|------|
| - Compétences | 30 % |
| - Moyens humains | 20 % |
| - Références | 50 % |

7.2. Etape 2 : audition des candidats admis à présenter une offre

Une visite du centre-bourg sera organisée au cours de la semaine 14 pour les trois candidats présélectionnés à l'issue de l'analyse des candidatures. Une convocation écrite confirmera la date et précisera l'heure de la visite.

A la suite de la visite du site, et pour le vendredi 04 mai 2018, les trois candidats présélectionnés devront fournir une offre contenant les éléments définis à l'article 8.3. du présent règlement de consultation.

Une audition aura lieu avec chacun des candidats le jeudi 24 mai 2018. Une convocation écrite confirmera la date et précisera l'heure et le lieu de l'entretien. La durée et le contenu seront identiques pour l'ensemble des candidats, dans le respect du principe d'égalité de traitement des candidats et de transparence.

Les candidats présélectionnés et qui auront présenté un dossier conforme à l'article 8.3. du présent règlement de la consultation seront évalués et jugés selon les critères ci-dessous :

Critères et sous-critères	Pondération
Valeur technique au vu des sous-critères suivants :	65 %
Pertinence de la méthodologie et du calendrier	20 %
Capacité et motivation de l'équipe à répondre au projet	45 %
Prix des prestations	35 %

8. Présentation des candidatures et des offres

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.

8.1. Composition de l'équipe

Les compétences attendues par la commune sont mentionnées à l'article 7 du cahier des clauses techniques particulières.

8.2. Pièces de la candidature

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

- Lettre de candidature et, en cas de groupement, habilitation du mandataire par ses co-traitants (modèle DC1 ou document équivalent) ;
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (DC1 ou équivalent) ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat (DC2 ou forme libre) ;
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (DC2 ou équivalent) ;

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2 ou forme libre) ;

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur.

Un dossier comprenant :

- Une présentation des moyens humains dédiés au projet : le candidat devra prouver sa capacité matérielle et humaine à gérer l'ensemble du projet dans le temps.
- Une présentation des compétences des membres : chaque membre de l'équipe se présentera, son parcours, son approche et ses compétences. L'équipe devra ainsi démontrer sa capacité à traiter des problématiques de revitalisation de centre-bourg.
- Un seul format A3 recto, pour tout le groupement, présentant au maximum une sélection de 3 références illustrées de projets ou d'études (nom du maître d'ouvrage, date, mission effectuée) ou d'expériences (en précisant la mission exacte effectuée dans ce dernier cas) ;
- Une liste des principales références de l'équipe candidate illustrant en quoi ses interventions passées ont contribué à maintenir ou renforcer l'identité propre des lieux d'intervention, sans banalisation des espaces. Cette liste devra préciser : la nature de l'opération, le nom du maître d'ouvrage, le(s) nom(s) de la maîtrise d'œuvre, le type de mission exercée et le rôle réel tenu par le candidat dans l'opération présentée, l'importance de l'opération (montant des travaux et surface), l'année de réalisation ;

La date limite de réception des candidatures est fixée le mercredi 14 mars 2018 à 12h00.

8.3. Pièces de l'offre

Les trois candidats présélectionnés produiront un projet de marché comprenant :

- Le contrat valant acte d'engagement et cahier des clauses administratives particulières
- Le cahier des clauses techniques et particulières datées et signées ;
- Une lettre de motivation format A4 recto/verso maximum sur l'intérêt porté à l'opération ;
- La décomposition du prix global et forfaitaire annexée à l'acte d'engagement.
- Un planning détaillé et prévisionnel de la prestation.
- La méthodologie et les supports de la concertation

Conformément à l'article 55 - IV du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire du marché qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs, les moyens de preuve, les compléments ou explications requis par le pouvoir adjudicateur.

La signature de l'offre est possible mais n'est pas obligatoire. Seul le candidat informé que son offre est retenue est tenu de la signer. Afin d'éviter tout retard dans la notification, ainsi que toute démarche supplémentaire, les candidats sont invités à signer leur offre avant de la déposer. A défaut, ils sont informés que le seul dépôt de l'offre vaut engagement de leur part à signer ultérieurement le marché qui sera attribué.

9. Négociation

Les candidats sont avertis que la phase de négociation n'est qu'éventuelle et que la personne publique attend d'eux leur meilleure proposition dès la remise des offres. La négociation pourra se faire par courrier électronique. La négociation pourra être engagée après auditions des candidats présélectionnés.

10. Condition d'envoi ou de remise des plis

Les candidatures et les offres devront être adressées par la poste sous pli recommandé ou remis contre récépissé à l'adresse suivante :

Mairie de Plounéour-Ménez
6, Place de la Mairie
29410 Plounéour-Ménez

Le pli fermé doit comporter impérativement la mention suivante :

ETUDE OPERATIONNELLE
Revitalisation du centre-bourg
NE PAS OUVRIR

Le candidat devra s'assurer du bon cheminement de son offre à la date et heure fixée dans le présent règlement de consultation.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées, soit le mercredi 14 mars 2018 à 12h00, ainsi que ceux sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs sans avoir été consultés.

Procédure dématérialisée :

La remise des candidatures par voie électronique est autorisée, via la plate-forme : www.megalisbretagne.org

Les candidatures dématérialisées doivent être déposées avant la date limite selon les modalités définies ci-dessous sur le site des marchés publics de la Commune de Plounéour-Ménez : www.megalisbretagne.org

La remise des offres par voie dématérialisée n'est pas autorisée.

11. Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous renseignements complémentaires d'ordre administratif ou technique qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront s'adresser par écrit, de préférence par mail, au plus tard 7 jours avant la date de remise des candidatures ou des offres, à

Monsieur le Maire
6, place la mairie
29410 Plounéour-Ménez
Courriel : plouneour-menez-mairie@wanadoo.fr